

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2/2 A REMPLIR RECTO/VERSO ET A RETOURNER A L'ADM19 CARREFOUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2023*

INSCRIPTION DOSSIER EXPOSANT

Table with 4 columns: Description, prix unitaire HT, quantité, total HT en €. Rows include I- DROIT D'INSCRIPTION, II- EMPLACEMENTS ET ANGLES, III- SERVICES, IV- CATALOGUE, V- ANNUAIRE DES MAIRES 2020 - 2026.

RÉSERVATION AVANT LE 15/04/2023 règlement à facturation

CONTACT ADM 19 Isabelle BAUDRY Hôtel du Département Marbot 9 rue René et Emile Fage 19005 TULLE Cedex

Seuls les dossiers dûment remplis, signés et accompagnés de votre règlement peuvent-être pris en considération.

ASSUREZ-VOUS DE BIEN REMPLIR CE FORMULAIRE RECTO/VERSO MERCI

DATE, CACHET ET SIGNATURE FAIRE PRÉCÉDER DE LA MENTION *LU ET APPROUVÉ*

RÈGLEMENT DU SALON CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLES DE SÉCURITÉ

PREAMBULE, 1. INSCRIPTION ET CONDITION D'ADMISSION, 2. OBLIGATIONS ET DROITS DE L'EXPOSANT, 3. OBLIGATIONS ET DROITS DE L'ORGANISATEUR, 4. OCCUPATION DE L'EMPLACEMENT, 5. SUPPORTS IMPRIMÉS DE LA MANIFESTATION, 6. CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES VEHICULES, 7. PHOTOGRAPHES ET DESSINATEURS, 8. FORMALITES OFFICIELLES, 9. VISITEURS, 10. APPLICATION DU REGLEMENT, 11. RPD.

Un événement organisé par : adm19 ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITES DE LA CORREZE

Illustration of a head profile with gears and a 'gène édition' logo, surrounded by icons of buildings and nature.

CARREFOUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES BRIVE-LA-GAILLARDE ESPACE DES 3 PROVINCES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2023



Studio Christophe Charles (Brive-19) / Impression - Les Imprimaires Corrèzaines (Brive-19) / Crédit Photos - Adm19 - 2014/20216

Depuis 15 ans le Carrefour des Collectivités Territoriales (CCT19) organisé par l'ADM19 à Brive-la-Gaillarde ne cesse d'accroître son attractivité.

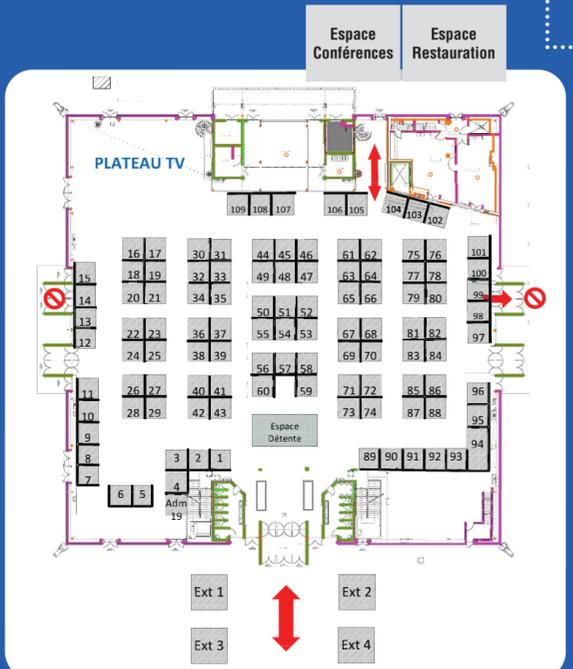


Inauguré par David Lisnard Président de l'ADM19

UNE SOIRÉE OFFERTE aux exposants et visiteurs



ESPACE RESTAURATIONS Réservation sur place uniquement !



INFOS PRATIQUES Espace des Trois Provinces Centre des Expositions Av. Bernadette et Jacques Chirac 19100 BRIVE

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE : Mercredi 27 et jeudi 28 septembre 2023 de 8h30 à 19h30. ENTREE GRATUITE PARKING GRATUIT

MONTAGE DES STANDS : Mardi 26 septembre de 14h à 19h. DÉMONTAGE : Jeudi 28 septembre de 19h à 22h, et vendredi 29 septembre de 8h à 12h.

A NOTER : les livraisons de matériel ou documentation sont à faire à l'Espace des Trois Provinces (Centre des Expositions de Brive). L'ADM19 n'assume aucune prise en charge ni surveillance de vos marchandises. Déchargement par votre livreur. Les livraisons sont faites sur votre emplacement et aux heures indiquées de montage ou d'ouverture et sous votre entière responsabilité.



125 exposants en 2021

Une moyenne de 2000 visiteurs

Ouvert sur 7 DÉPARTEMENTS



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT votre espace !



RETROUVEZ LES EDITIONS PRÉCÉDENTES SUR LE SITE DE L'ADM19 : http://www.maires.correze.net

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 1/2 A REMPLIR RECTO/VERSO ET À RETOURNER À L'ADM19 CARREFOUR DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2023*

INSCRIPTION DOSSIER EXPOSANT

Nom ou raison sociale :
Nom et qualité du responsable :
Nom et qualité de l'interlocuteur de l'événement :
Adresse :

Code postal : Ville :
Téléphone : Portable :

Email :
Site internet :

Adresse de correspondance :

Adresse de facturation (si différente) :

N° SIRET :

Toute demande d'admission doit être OBLIGATOIREMENT accompagnée d'un extrait KBis datant de moins de 3 mois délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce auprès duquel la société (ou affaire personnelle) est inscrite.

Références bancaires (RIB à joindre obligatoirement) :

Paiement obligatoire (VOIR AU DOS) : Toute demande d'admission doit être accompagnée de votre règlement du montant TTC de la participation à réception de la facture. A défaut de ce règlement, cette demande sera considérée comme nulle.

NOM ENTITÉ - DESCRIPTIF ACTIVITÉ Obligatoire pour annuaire exposants

MERCI DE COMPLÉTER LE FORMULAIRE JOINT DE COLLECTE DES INFOS À PARAITRE DANS L'ANNUAIRE DU SALON et nous le renvoyer IMPÉRATIVEMENT avant le 15 avril 2023

Je soussigné(e) (Nom, prénom, qualité)

dûment mandaté et agissant pour le compte de l'entreprise ci-dessus et pour laquelle je me porte fort. Le soussigné déclare avoir pris connaissance du présent règlement et des mesures de sécurité et s'engage à participer à la manifestation, sous réserve d'admission par le commissariat général, à se conformer aux prescriptions des dits règlements et à celles que le commissariat général pourrait prendre ultérieurement. S'engage à effectuer le paiement des frais de participation du montant TTC de la participation dès réception de la facturation définitive établie par l'ADM19. La mise à disposition de l'emplacement ne sera accordée qu'après règlement. En cas de non règlement total de la facturation au 30/06/2023, l'ADM19 relouera l'espace considéré comme non réservé. Les règlements devront obligatoirement être effectués à l'ordre de l'ADM19 par chèque bancaire, postal ou virement.

+ FORMULAIRE ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE ADM19